

MINORITÉ(S) EN DROIT :

ENTRE PROTECTION

ET DISCRIMINATION

COLLOQUE

Après Besançon et Lausanne, c'est à nouveau Dijon qui accueille le colloque de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands, organisé en partenariat avec le Centre Georges Chevrier (UMR CNRS-uB 7366) et la Faculté de droit de Lausanne.

Le thème est celui de la minorité dans ses diverses significations : celle de l'âge et de l'incapacité légale, mais aussi celle d'un groupe d'individus plus ou moins nombreux que leurs intérêts, leurs origines, leur foi distinguent dans une société.

Cette définition conduit nécessairement à une grande diversité de sujets. Les 24 propositions présentées vont des califats omeyyade et abbasside aux législations européennes récentes et concernent des territoires variés : toutes s'interrogeront sur la place de minorités, tantôt protégées, tantôt jalosées ou opprimées, confrontées au respect du principe d'égalité des citoyens.

16-18 novembre 2016

Amphithéâtre
de la MSH de Dijon
Campus Montmuzard

Organisateurs :

Patrick Arabeyre (SHDB) et
Pierre Bodineau (CGC UMR CNRS uB 7366)

Entrée libre



Contacts : Centre Georges Chevrier - UMR 7366 CNRS uB
Tél. : 03 80 39 53 52
Centre-Georges-Chevrier@u-bourgogne.fr
<http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC.html>

Illustration : F. Pompon, Coeurbe, 1888, plâtre, Paris, maison Victor Hugo - usage non commercial

